



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Réf : CCAS25_29

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 0
Absents : 4

Date de la convocation : 22 avril 2025

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES

DÉLIBÉRATION N°29

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 AU BUDGET 2025 DU BUDGET CCAS

Il est rappelé aux membres du CCAS que sur la **section de fonctionnement** :

Le **résultat d'exploitation de l'exercice 2024** est de : **0,00€**

La **section d'investissement** du budget CCAS pour 2024 se clôture à **+99 952,71€** conformément au compte administratif.

Il est ainsi proposé l'affectation suivante des résultats 2024 sur 2025 :

- En investissement (compte 001) : **+99 952,71€**

Après en avoir délibéré, le CCAS:

- approuve l'affectation des résultats 2024 au budget 2025 du budget CCAS tel que présentée ci-dessus,
- charge M le Président des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le
09 MAI 2025



AR Prefecture

N°29 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20250429-CCAS25_29-DE
Reçu le 09/05/2025

Publié le 09/05/2025